



Bienvenue à la réunion de présentation de l'appel ENVOLtaïque

Organisation:

1. Présentation de l'appel
2. Discussion avec les participants

Enregistrement de la réunion pour diffusion aux
absents



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appel à projets de recherche ENVOLtaïque

CONTEXTE: ACCÉLÉRATION DU PHOTOVOLTAÏQUE

accompagner la mesure 5 du plan national d'action:
*mieux documenter les impacts sur la biodiversité, les sols, les paysages
et favoriser les bonnes pratiques*



Feuille de route



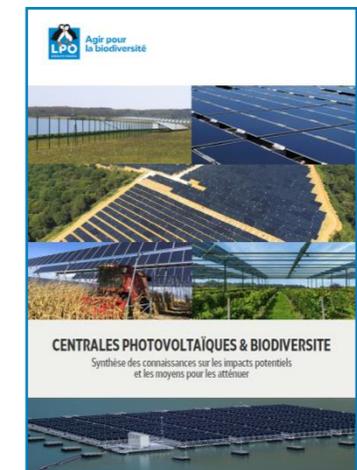
+



besoin prioritaire : incidences sur les oiseaux



AP ENVOLtaïque



OBJECTIFS DE L'APPEL

1. caractériser l'évolution sur 5 ans des **communautés d'oiseaux** à l'échelle de chaque parc photovoltaïque étudié ;
2. évaluer, à large échelle, les effets sur cette évolution de différentes **modalités de conception des parcs** photovoltaïques ;
3. initier une **dynamique de suivi** basée sur des outils robustes ;
4. générer des **retours d'expérience**, tant pour les méthodes et indicateurs de suivis que sur les modalités de conception.

Rigueur scientifique:

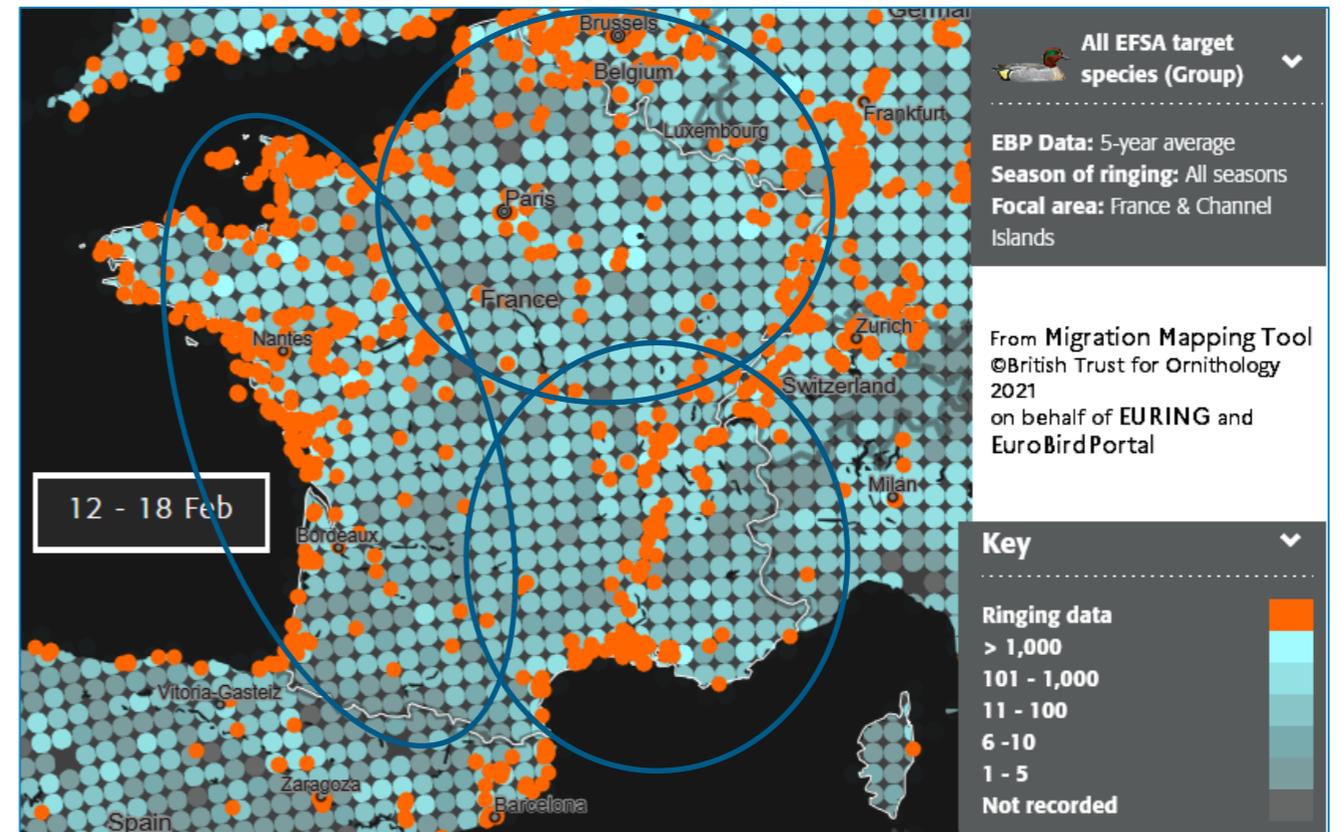
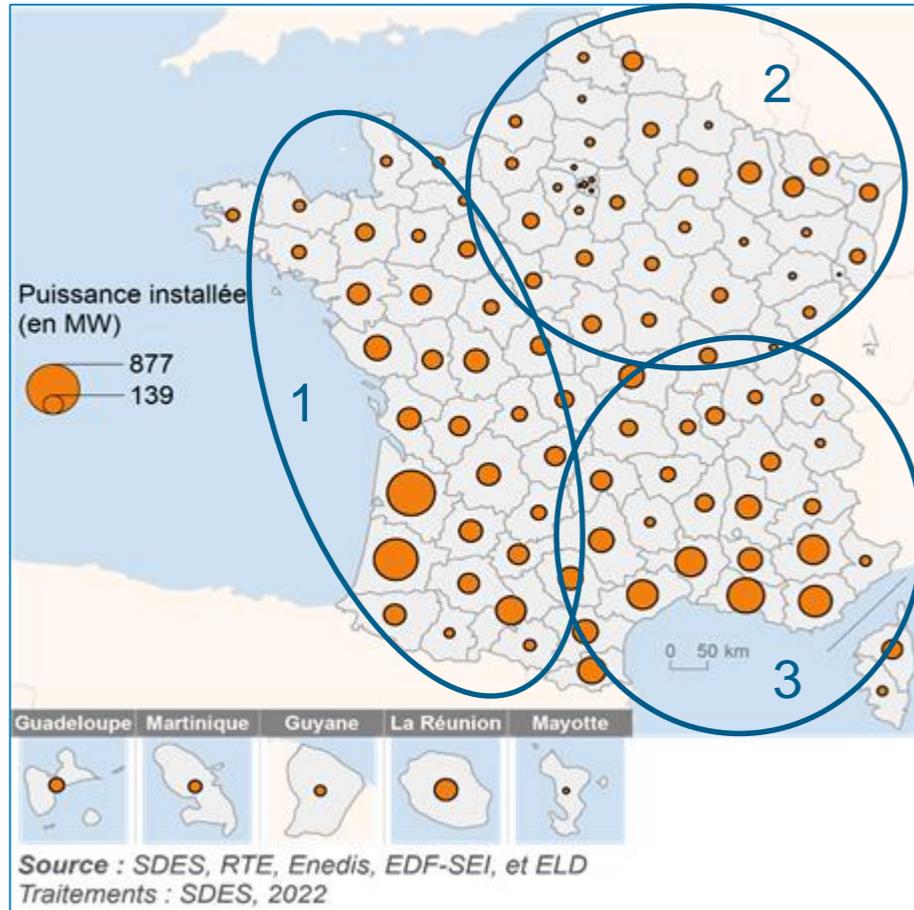
- produire de la connaissance nouvelle (communauté d'oiseaux)
- tester des hypothèses (modalités de conception des parcs)
- valoriser les résultats
 - ↳ impliquer des chercheurs dans l'équipe du projet
 - ↳ attester de la non-redondance des suivis

Répartition de l'effort entre 3 projets:

- couvrir la métropole
- tester différentes modalités de conception des parcs
 - étudier un nombre minimal de parcs

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

3 zones géographiques : 1 projet = 1 zone.
minimum 15 parcs étudiés par zone.



3 ÉCHELLES D'ANALYSE

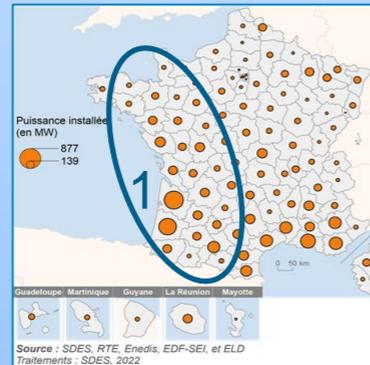
Projet:

- échelle du parc



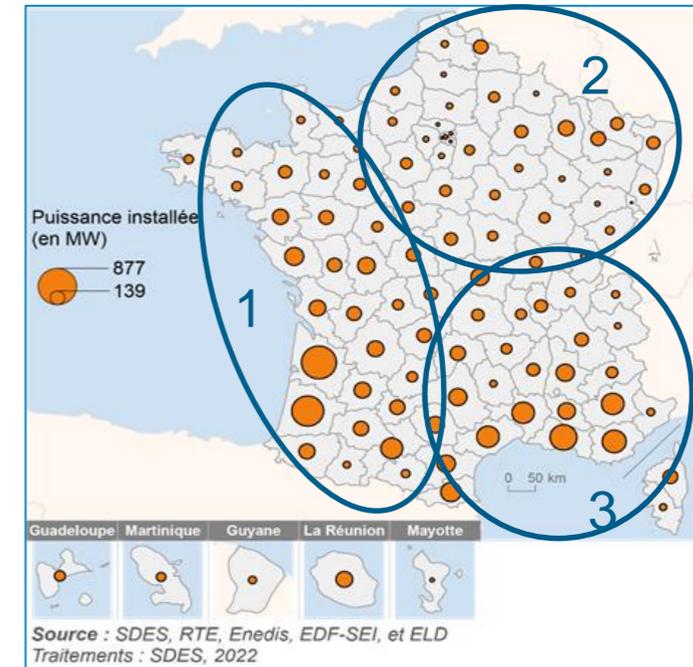
©Eric Hansen / OFB

- échelle de la zone géographique

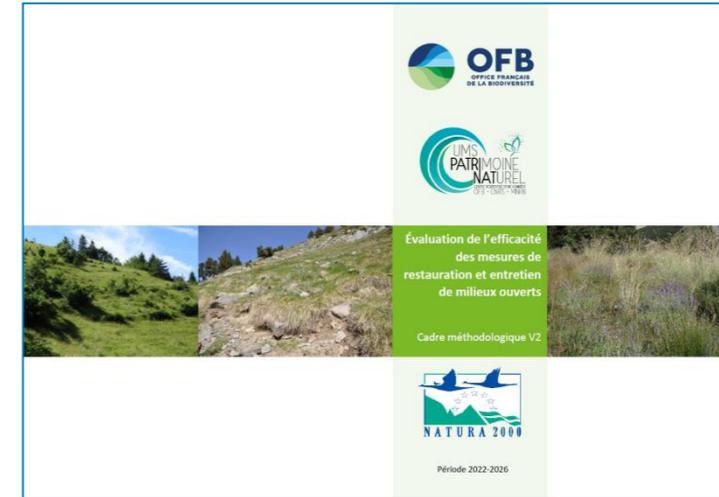


OFB:

- échelle inter-projets



CADRE MÉTHODOLOGIQUE COMMUN



un **socle de suivis** appliqués sur tous les parcs et tous les projets

+ des suivis complémentaires à proposer par les projets

NOTE DE CADRAGE SCIENTIFIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

- description des protocoles
- biais opérateurs
- complétude des suivis socles
- bancarisation et transfert des données

AVEC LES PROJETS SÉLECTIONNÉS

- transmission de fiches de terrain
- fichiers et formats de bancarisation des données
- harmonisation finale des protocoles

INDICATEURS SOCLES

A communauté d'oiseaux

A1 : points d'observation

A2 : enregistrements acoustiques

B sites

B1 : matrice paysagère

B2 : description des sites

B3 : pratiques de gestion

B4 : caractérisation des parcs

BOÎTE À OUTILS

A communauté d'oiseaux

autres systèmes de détection
(piège photo., caméra
thermique, radar), isotopie

B sites

température, pluviométrie

C biodiversité

Orthoptères

Végétation

Sol

Parcs photovoltaïques:

- installés en milieux terrestres

oui : agrivoltaïsme

non : parcs flottants, panneaux en toiture, ombrières de parking

Durée des projets:

- 5 ans de suivis
- printemps 2024 à hiver 2028

Comparaison parcs et sites témoins

Pour chaque parc:

- 1 site témoin dont les habitats sont similaires à ceux du site avant construction
- 1 site témoin dont les habitats sont similaires à ceux du site après construction

Au minimum pour 3 parcs:

- des comparaisons avant/après construction

Plan d'échantillonnage:

parcs accessibles sur demande à envoltaique@ofb.gouv.fr

Équipe des projets:

- implication de chercheurs
- 1 coordinateur avec des partenaires ou des sous-traitants
- responsable des suivis et des analyses

OFB:

accompagnement des projets (conseils, échanges techniques, discussion inter-projets)

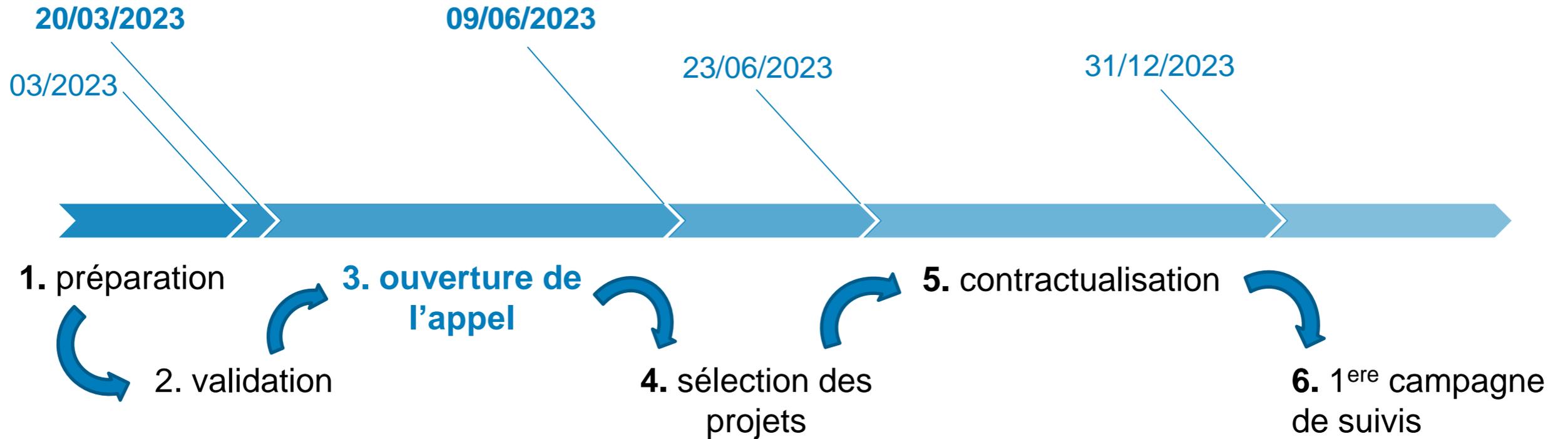
Contrat de type R&D:

- 80% du coût total
- copropriété des résultats
- TVA éligible
- dépenses éligibles à partir de la date de signature

Enveloppe disponible

450 000€ pour l'ensemble de l'appel

phase de préparation:



CRITÈRES DE SÉLECTION

Critères d'admissibilités (obligatoires)

[1] objet d'étude : au minimum 15 parcs photovoltaïques installés en milieux terrestres

[2] suivis de biodiversité : au minimum communautés d'oiseaux

[3] protocole expérimental : comparaison entre parcs photovoltaïques et sites témoins

[4] périmètre géographique : au choix une des trois zones identifiées par l'OFB

[5] respect du cadre méthodologique élaboré par l'OFB : parties « socle » et « boîte à outils »

[6] non redondance avec suivis prévus ou en cours

[7] inscription dans le périmètre de la recherche et développement

Critères de sélection (priorisation des projets)

[A] Intérêt et pertinence du plan d'échantillonnage

[B] Pertinence et qualité des suivis et des analyses proposés

[C] Expertise technique du (des) candidat(s)

[D] Adéquation du délai de réalisation et du coût au projet présenté.

GOVERNANCE DE L'APPEL

rôle de l'OFB:

- financer l'appel (max 80% du coût)
- piloter l'appel (définition des objectifs, de la méthodologie, organisation de la sélection des projets)
- accompagner et assurer le suivi des projets
- diffuser et vulgariser les résultats



avec le soutien :



avec l'implication de la filière :

- SER, Enerplan
- exploitants de parcs photovoltaïques

Merci pour votre attention



©Eric Hansen / Office français de la biodiversité